

## COMITE CONSULTATIF DES USAGERS DU PORT DU CROISIC

### Compte rendu de la réunion du 03 novembre 2017

La réunion a débuté à 10:30, dans la salle de réunion de la criée pour s'achever à 12:00.

#### 1. Bilan au 30 octobre 2017

M. Palladin dresse le bilan de l'activité de la Saeml en général et du Croisic pour l'année 2017 qui traduit la bonne santé des ports.

Le Croisic poursuit sa progression en tonnage et en valeur avec + 5.5 % en tonnage et près de 3 % en valeur par rapport à 2016.

L'organisation des ventes, l'innovation (vidéo live) et le service explique cette croissance continue depuis plusieurs années qui aboutit aujourd'hui à une situation où les infrastructures commencent à être à l'étroit pour l'activité. Ce qui est plutôt paradoxal sachant où en était la criée il y a 7 ans.

La plaisance a enregistré une très bonne saison en juillet avec une saturation du port, même si au final le CA recule très légèrement à fin sep (- 1.6 %)

Les comptes des ports traduisent la bonne santé financière de la Saeml avec un résultat positif net estimé à fin septembre de l'ordre de 200 K€.

#### 2. Point sur les dossiers en cours

M. PALLADIN fait un point sur l'ensemble des dossiers en cours. Des précisions sont apportés sur les sujet suivants :

##### Taxe foncières plaisance

L'augmentation des taxes foncières plaisance au Croisic (celle de 2017 à 21 603 €) provoquera bien une augmentation de 5.6 % des barèmes comme mentionné lors du dernier conseil portuaire.

##### Curage du pont du 8 mai et des entrées de la petite chambre

La seule société à avoir répondu à notre appel d'offre nous a présenté un devis de 250 K€ pour un budget de 50 K€.

Il va falloir trouver une solution alternative au clapage en mer de ces sédiments propres.

## Borne électricité et eau sur jonchère du prince.

Une borne à jetons a été installée. Son raccordement électrique est en toujours en cours (il nécessite le creusement d'une tranchée de raccordement prévue d'ici fin novembre).

Le prix des jetons a été fixé à 2 € pour  $\frac{3}{4}$  h d'eau ou d'électricité. Ce tarif pourra être revu à l'usage.

## Rénovation des pontons chambres des vases.

L'opération se poursuit. Cette année les pontons D et E seront remplacés

## Estacade

Les travaux de remise en état sont terminés. Des cônes ont été placés au-dessus des pieux afin d'arrêter leur dégradation et dans un souci de sécurité.

Le coût de ces travaux a été pris en charge par la Saeml sans qu'il soit possible de l'affecter à la partie pêche ou plaisance. Il s'agit d'une infrastructures utilisée par tous les usagers du port pris en charge dans ce cadre.

## Nettoyage des moules le long du quai pêche

Cette opération n'a été réalisé qu' 30 % suite à un litige avec le prestataire. Des discussions sont en cours pour achever ce nettoyage.

## Ponton Lénigo

Le ponton est alimenté en électricité depuis quelques semaines. Une installation provisoire lui permettre d'être alimenté en eau. Nous attendons toujours l'intervention de la SEPIG.

## Ponton A

L'étude SAFEGE a chiffré cet investissement à 150 K€, dont 30 % pour la mise en place de la barge de battage des pieux. Compte tenu de ce coût, la Saeml va étudier la possibilité de coupler cette opération avec une opération de réhabilitation des pieux du port de plaisance de La Turballe pour laquelle un test va être réalisé à la rentrée.

### **3. Remarques des usagers**

- ☞ La vidéo d'entrée du port devrait être plus largement diffusée dans les médias.
- ☞ Vu le faible nombre d'usagers ayant voulu bénéficier de l'offre de stationnement gratuite en période estivale, M. Obejero suggère d'envisager la réduction de la durée minimum de cette proposition. Un calcul va être fait par le port pour envisager cette modification.

# LOIRE-ATLANTIQUE

## pêche et plaisance

- ☞ Une discussion est engagée sur les risques des navires qui conservent leur équipement électriques alimentée en permanence. M. Hecking précise qu'il procède régulièrement au débranchement de ces navires.
- ☞ Deux béquilles sont en cours de fabrication pour les bras d'amarrage de la chambre des vases. Au besoin de nouvelles béquilles pourront être réalisées.
- ☞ En revanche, les bras d'amarrage ne seront pas remplacés par des catways car cela aboutirait à la suppression de plusieurs places le long du quai.
- ☞ En ce qui concerne la barrière de la jonchère du prince, M. Palladin confirme qu'elle ne sera pas remise en état. M. Souchet suggère de la retirer purement et simplement afin de ne pas laisser penser qu'elle pourrait être remise en service un jour. Cette proposition va être mise en œuvre.
- ☞ La demande à la mairie de matérialiser la zone de manutention « Zone de manutention – Danger – Interdit au Public » et de faire sauter les moellons qui subsistent au sol sur la zone qui ne servent plus à rien n'a pas obtenu de réponse.
- ☞ Nous avons enregistré, en 2017, 21 abandons de place et 38 nouveaux contrats. La liste d'attente compte désormais 279 personnes.
- ☞ M. Obejero réitère sa demande d'obtenir une ristourne de 15 à 20 % sur les coûts de carénage à La Turballe sachant qu'il n'est plus possible de caréner au Croisic. M. Palladin lui réponds que cette demande a peu de chance d'être accepté compte tenu des tarifs pratiqués par la Saeml par rapport aux autres sites de carénage de la région.
- ☞ M. Obejero indique qu'il va demander le retour des fonds de l'ancienne régie municipale qui gérait le port de plaisance récupérés par la commune lors de ses litiges avec le Département. Il estime légitime que ces fonds soient réinvestis dans le port de plaisance puisque l'ancienne régie était doté d'une autonomie financière.
- ☞ Le port va étudier la possibilité de suspendre les contrats en cas de longue absence.
- ☞ Des plaques vont être apposées sur les échelles du ponton Lénigo afin d'interdire leur usage qui s'avère trop dangereux pour les usagers.